

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Compte Rendu (CR)

Lieu	Salle Sondaz 30 Avenue Général Leclerc 38200 VIENNE	Date	26/09/2025
Heure de début	20h03	Heure de fin	22h02

LISTE DES PRÉSENTS - QUORUM

Nombre de membres présents (liste d'émargement) : 53

Nombre de membres représentés (pouvoirs valides) : 41

Invités : Maire de VIENNE (absent) représenté par Annie DUTRON, 5^{ème} adjointe - Chargée des sports

Nombre d'adhérents au jour de l'assemblée : 273

Nombre Total de Votes : 94

Quorum nécessaire (1/6 des membres) : 46

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

- I. Prise en compte des souhaits de l'assemblée
- II. Présentation et vote du bilan moral du président
- III. Présentation et vote pour l'approbation des comptes de la saison 2024-2025
Présentation et vote du budget et des tarifs pour la saison 2025-2026
- IV. Présentation du bilan sportif de la saison 2024-2025
- V. Présentation de la saison 2025-2026
- VI. Vote pour l'élection de nouveaux membres au sein du conseil d'administration
- VII. Questions diverses

La présentation projetée aux adhérents est disponible pendant un an sur notre site internet, avec le présent CR.

SUJET 1 : PRISE EN COMPTE DES SOUHAITS DE L'ASSEMBLÉE

Le Président de l'association rappelle que selon les statuts, l'assemblée a la possibilité d'élire un Président de séance, et également de décider de délibérer à bulletins secrets.

L'assemblée ne souhaite pas élire un Président de séance.

L'assemblée ne souhaite pas délibérer à bulletin secret.

Le Président rajoute un point au troisième sujet pour la présentation et le vote du budget et des cotisations de la saison 2025-26. Il s'agissait d'un oubli à l'ordre du jour mais le budget présenté avait été transmis dans la convocation envoyée aux adhérents.

Président de séance : Florian MARY

Secrétaires de séance : Léa BARC (Secrétaire) et Solène MARGUIN (Secrétaire adjointe)

SUJET 2 : PRÉSENTATION ET VOTE DU BILAN MORAL DU PRÉSIDENT

Le Président commence par remercier l'ensemble des participants adhérents à l'assemblée générale, ainsi que :

- Les membres du comité directeur de l'association
- Les deux entraîneurs (Cédric BOUVIER et Julien LAMERCERIE)
- L'ensemble des bénévoles de l'association, sans qui, elle ne pourrait pas fonctionner
- Nos partenaires institutionnels (région AURA, département Isère, Vienne Condrieu Agglomération, Commune de Vienne, ...)
- Nos partenaires privés

Objectifs de l'association

Les objectifs de l'association sont centrés sur plusieurs axes :

- L'école de badminton
- La performance
- L'éco-responsabilité
- Le badminton pour tous
- La vie associative, car l'association ne vit que par l'implication de ses bénévoles.

Le Président tient à rappeler que l'association a signé plusieurs engagements, que ses membres se doivent de respecter :

- La charte de vie associative
- Le contrat d'engagement républicain
- La convention pour l'utilisation des gymnases de Vienne Condrieu Agglomération

Le Président tient à souligner que le nombre d'adhérents est en hausse depuis plusieurs saisons. Pour cela, l'association a fait le choix de limiter ce nombre du fait des créneaux disponibles. Nous disposons actuellement de 4 types de créneaux :

- Les entraînements adultes par Julien
- Les entraînements jeunes par Cédric et Julien
- Le jeu libre avec 17h de créneaux adultes
- Les entraînements para-badminton par Patrick

Le président remercie particulièrement Xavier, un bénévole du club qui anime encore et toujours le créneau du samedi matin.

Evènements

De nombreux évènements ont été organisés tout au long de l'année :

- Le Tournoi du Pays Viennois (3 jours, 2 gymnases, Simple/Double/Mixte)
- Le Tournoi de Doubles Viennois (2 jours, 1 gymnase, Double/Mixte)
- 3 tournois en soirée (Kill Vienne)
- 3 stages durant les périodes de vacances scolaires
- 1 plateau Minibad sur 1 journée, ainsi qu'une Rencontre Départementale Jeune (RDJ) sur 1 journée
- 1 Tournoi Départemental Jeune sur 1 journée
- 1 Tournoi « Elles au Bad Tour », en lien avec la ligue AURA, sur une soirée dédiée à la pratique féminine

Le Président tient à rappeler que ces évènements financent l'association, le projet du club et les avantages des adhérents.

Convention avec Amélie MONGENOT

Le club a signé une convention pour accompagner Amélie MONGENOT, une joueuse de para-badminton de petite taille licenciée au club. Cet accompagnement se fera jusqu'aux JO 2028 à Los Angeles.

Par cette convention, l'association s'engage à gérer l'aspect financier et administratif via les dons et les mécénats faits pour le projet d'Amélie. Le Club Badminton Vienne prévoit également une enveloppe maximale de 1500€ par saison pour la joueuse.

Amélie et sa famille ont fait le choix de reverser 10% du montant des dons/mécénats à l'association, et plus particulièrement à l'école de badminton. Les maillots de l'Ecole de Badminton sont donc financés sur les prochaines années par ce don.

Le Président engage la responsabilité du club via cette convention sur la saison 2025-2026. Si le bilan moral du Président est voté, la convention sera ratifiée par l'assemblée générale et donc validée jusqu'à la saison 2027-2028 incluse.

Subventions

Le Président aborde désormais la question des subventions obtenues par les institutions publiques :

- 4074 € par la ville de Vienne (subvention de fonctionnement)
- 200 € par la ville de Pont-Evêque (subvention de fonctionnement)
- 808 € par le département de l'Isère (déplacement des jeunes sur les tournois)

Pour le financement de matériel acheté par l'association, le département de l'Isère a attribué une subvention avec une vision sur 3 ans :

- 2024-2025 : 3510 €
- 2025-2026 : 3665 €
- 2026-2027 : 3665 €

D'autres subventions sont possibles mais sont spécifiques à certains projets. Cela demande du travail et le comité directeur n'a pas forcément le temps de s'en charger pour le moment.

Le Président remercie encore ses institutions pour les subventions allouées au club.

Sponsoring, Mécénat et Dons

La convention signée avec Amélie MONGENOT implique la gestion de nombreux sponsors, mécènes ou dons, une présentation est faite sur ceux reçus et attribués à la saison 2025-2026 :

- 1000 € de sponsoring et 2000 € de mécénat par l'entreprise REGUILLON
- 1000 € de mécénat par CET CERUTTI
- 3000 € de dons par ELAN NEUF
- 300 € de mécénat par LA TURBINE A SAVEUR
- 2500 € de mécénat par la fondation IMPULSE
- 3400 € de dons par le CLUB OMNISPORT DE MEYSSIEZ (en attente de validation pour 2025-26)

Le Club Badminton Vienne a également reçu un sponsoring à hauteur de 1000 € par le groupe CHOPARD pour la saison 2024-2025.

Le Président tient à remercier toutes ces personnes pour leur implication pour le projet d'Amélie MONGENOT et l'association.

Vie associative

Le Président souhaite terminer son bilan moral par un point sur la vie associative, qui est dynamique mais peut être améliorée. Des groupes d'affinité se créent sur les créneaux mais l'ambiance est globalement bonne. Le club a toujours besoin de bénévoles engagés sur ces événements. La communication générale de l'association est à améliorer. Des soirées bénévoles ont été organisées, notamment durant les tournois.

L'association rencontre quelques difficultés :

- Il faut mobiliser des bénévoles pour prendre part aux différents projets. Ces bénévoles peuvent aussi être à l'initiative de nouveaux projets.
- L'Ecole de Badminton et la Performance reposent sur l'implication de trop peu de personnes. Cela représente un risque s'ils viennent à ne plus être présents pour l'association.
- Les autres axes du projet associatif sont développés mais mériteraient quelques améliorations par l'implication d'un plus grand nombre de bénévoles.

La plus grande difficulté de l'association est de réussir à mobiliser des bénévoles car elle repose sur l'implication de trop peu de personnes ce qui pourrait mettre en péril l'association. Les subventions et les mises à dispositions gratuites des gymnases sont liées au projet du club : s'il n'y a plus de bénévoles pour assurer le projet il y aura beaucoup moins de créneaux de jeu, aussi bien pour les loisirs que les jeunes. Même quelques moments donnés à l'association peuvent faire la différence.

Payer au bon moment, ne pas nous couper dans nos matchs pour acheter des volants, valider sa venue à un entraînement... sont autant de solutions et de petits gestes que chaque adhérent peut réaliser pour nous faire gagner du temps. De plus, cela nous permet d'avoir une meilleure organisation vu le peu de bénévoles que l'association compte.

Il ne faut pas oublier que nous sommes une association et que les adhérents ne payent pas un service mais une adhésion à une association. Le but du Président et du Comité Directeur est de continuer de faciliter la vie des bénévoles impliqués dans l'association.

Julien prend la parole pour faire un point sur la performance de l'Ecole de Badminton qui a le label « EFB 4 étoiles ». Notre Club fait donc parti des 10 meilleurs clubs de la Région AURA grâce à cette reconnaissance.

Le Président veut continuer de mener à bien le projet associatif. Une meilleure gestion et vision pour les bénévoles essayent d'être mises en place grâce à des tableaux des événements. Le but est d'intégrer tous ceux qui souhaitent s'investir dans le club donc il ne faut pas hésiter à se rapprocher du Comité Directeur. Nous réussirons toujours à trouver une place pour chaque volontaire.

Cette année, le Club Badminton Vienne fêtera ses 30 ans. Une soirée ou après-midi est prévue courant juin pour marquer l'évènement. Si vous avez des idées ou envie de vous investir, n'hésitez pas.

Le Président rappelle qu'une association est avant tout une aventure humaine où les adhérents partagent une même passion. Nous avons cette chance en France de pouvoir en profiter en contrepartie d'un engagement qui peut se faire à la hauteur des capacités de chacun. Chacun doit se mobiliser pour pouvoir continuer de bénéficier de cette chance.

Avant le vote, le Président précise que voter un bilan moral correspond au fait que l'assemblée accorde sa confiance au Président sur sa gestion de l'association. Il reprécise également que voter le Bilan Moral revient à valider la convention établie avec Amélie MONGENOT (et ses représentants légaux).

La Secrétaire rappelle les règles du vote. Chaque membre a 1 vote. Chaque procuration validée représente également 1 vote.

Vote du Bilan Moral du Président		
Majorité nécessaire Simple (plus de voies POUR que de voies CONTRE)	Nombres de votants	94
	ABSTENTION	0
	CONTRE	0
	POUR	94
Le bilan moral du Président est adopté à l'unanimité.		

SUJET 3 : PRÉSENTATION ET VOTE POUR L'APPROBATION DES COMPTES DE LA SAISON 2024-25

Le bilan financier est présenté par le Président. Il précise que les comptes de la saison 2024-2025 ont été clos au 31/08/2025.

Le bilan financier est de 76 468,80 €, avec une hausse de 20 794,87 € par rapport à l'exercice comptable précédent.

La hausse de trésorerie virtuelle est liée aux aides encaissées pour le projet d'Amélie MONGENOT. Les créances correspondent à 3 510 € de subvention du département de l'Isère, qui va rester pendant encore 2 ans. Le reste est soldé. Les dettes sont également soldées, hormis un reste de textile à gérer.

Le rapprochement bancaire est valide et correspond à 100 % de l'actif.

L'association enregistre un excédent de 1 560,64 €. Environ 1 000 € correspondent aux abandons de frais ou aux dons à l'association faits par les adhérents. 400 € de subvention ont été attribué en fin de saison en lien avec un projet de la ligue pour les jeunes (Maël SEGHI).

CLUB BADMINTON VIENNE				
Bilan Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025				
export BasiCompta® au 21/09/2025				
Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Actif Immobilisé				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			0,00 €	0,00 €
- Prêts			0,00 €	0,00 €
- Cautions			0,00 €	0,00 €
Total 1			0,00 €	0,00 €
Actif Circulant				
Créances			4 593,00 € +	0,00 €
Disponibilité Trésorerie			60 925,01 €	55 673,96 €
- C/C Eurocompte Asso			17 594,35 €	12 843,30 €
- Caisses Liquide			304,50 €	304,50 €
- Livret Bleu Association			43 026,16 €	42 526,16 €
Charges Constatées d'Avance			10 950,79 € +	0,00 €
Total 2			76 468,80 €	55 673,96 €
Total général			76 468,80 €	55 673,96 €

Passif	N			N-1
Fonds Propres				
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0,00 €	0,00 €
Réserves			0,00 €	0,00 €
Report à nouveau			33 782,06 €	32 986,88 €
Excédent ou Déficit			1 570,64 €	795,18 €
Situation Nette			35 352,70 €	33 782,06 €
Subvention d'Investissement			0,00 €	0,00 €
Total 1			35 352,70 €	33 782,06 €
Fonds Reportés			0,00 €	0,00 €
Total 2			0,00 €	0,00 €
Provisions			0,00 €	0,00 €
Total 3			0,00 €	0,00 €
Dettes				
Emprunts auprès d'établissements			0,00 €	0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0,00 €	0,00 €
Dettes Fournisseurs			339,10 € +	6 614,90 € +
Dettes Fiscales et Sociales			0,00 €	0,00 €
Dettes Immobilisations			0,00 €	0,00 €
Autres Dettes			0,00 €	0,00 €
Produits Constatés d'Avance			40 777,00 € +	15 277,00 € +
Total 4			41 116,10 €	21 891,90 €
Total général			76 468,80 €	55 673,96 €

COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2024 au 31/08/2025

export BasiCompta au 21/09/2025

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	22 499,41 €		70-Vente de produits finis, prestations de services,	28 930,60 €	
Achats d'études et de prestations de services	970,00 €	+	Prestation de services	13 893,00 €	+
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 386,64 €	+	Vente de marchandises	15 037,60 €	+
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €		Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2 502,28 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	16 640,49 €	+		0,00 €	
61 - Services extérieurs	548,44 €		74- Subventions d'exploitation	9 232,76 €	
Sous traitance générale	299,31 €	+	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €	
Locations	249,13 €	+		0,00 €	
Entretien et réparation	0,00 €		Région(s):	400,00 €	+
Assurance	0,00 €			0,00 €	
Documentation	0,00 €			0,00 €	
Divers	0,00 €		Département(s):	4 468,00 €	+
62 - Autres services extérieurs	10 009,38 €			0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 360,20 €	+	Commune(s):	4 274,00 €	+
Publicité, publication	6 145,60 €	+	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	2 163,40 €	+		0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	141,73 €	+	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Services bancaires, autres	198,45 €	+		0,00 €	
63 - Impôts et taxes	0,00 €		Fédération	0,00 €	
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
64- Charges de personnel	25 283,66 €		Autres recettes (précisez)	90,76 €	+
Rémunération des personnels	12 979,88 €	+		0,00 €	
Charges sociales	10 378,00 €	+	75 - Autres produits de gestion courante	46 805,28 €	+
Autres charges de personnel	1 925,78 €	+	Dont cotisations	40 838,98 €	+
65- Autres charges de gestion courante	25 030,11 €	+	76 - Produits financiers	0,00 €	
66- Charges financières	0,00 €		77 - Produits exceptionnels	0,00 €	
67- Charges exceptionnelles	27,00 €	+	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour	0,00 €		79 - Transfert de charges	0,00 €	
TOTAL DES CHARGES	83 398,00 €		TOTAL DES PRODUITS	84 968,64 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	73 384,50 €		87 - Contributions volontaires en nature	73 384,50 €	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	49 624,50 €	+	Prestations en nature	49 624,50 €	
Personnel bénévole	23 760,00 €		Bénévolat	23 760,00 €	+
TOTAL DES CHARGES	156 782,50 €		TOTAL DES PRODUITS	158 353,14 €	

Résultat : 1 570,64 €

Les inscriptions encaissées avant août rentrent dans les comptes de l'année suivante.

Le Président présente un tableau représentatif des dépenses et recettes selon une répartition ; plus parlante pour les adhérents.

CLUB BADMINTON VIENNE

SUIVI PAR ACTION

du 01/09/2024 au 31/08/2025

export BasiCompta au 14/09/2025

Action / Libellé	Dépense	Recette	Solde	Détails
Toutes les actions Total :	83 398,00 €	84 958,64 €	1 560,64 €	
Ecole de Bad Total :	21 514,28 €	-150,00 €	-21 664,28 €	
Ecole de Bad	23,50 €	0,00 €	-23,50 €	
- J-Entrainements	18 527,34 €	0,00 €	-18 527,34 €	
- J-Stages ext/int	419,95 €	-170,00 €	-589,95 €	
- J-Tournois ext	2 543,49 €	20,00 €	-2 523,49 €	
Eco Responsabilité	50,66 €	0,00 €	-50,66 €	
Pratique féminine Total :	41,29 €	240,00 €	198,71 €	
- Tournoi Bad Girl	41,29 €	240,00 €	198,71 €	
Performance Total :	14 328,32 €	-1 044,00 €	-15 372,32 €	
Performance	0,00 €	-1 044,00 €	-1 044,00 €	
- A-Entrainements	10 196,74 €	0,00 €	-10 196,74 €	
- A-Interclubs	3 015,58 €	0,00 €	-3 015,58 €	
- A-Tournois ext	976,00 €	0,00 €	-976,00 €	
- A-Stages	140,00 €	0,00 €	-140,00 €	
Bad pour Tous Total :	1 692,50 €	0,00 €	-1 692,50 €	
- Para Bad	1 692,50 €	0,00 €	-1 692,50 €	
Stages Total :	1 180,00 €	1 685,00 €	505,00 €	
- S-Jeunes	1 180,00 €	1 685,00 €	505,00 €	
Tournois Total :	10 299,40 €	22 214,60 €	11 915,20 €	
- T-Soirée	1 093,39 €	2 464,40 €	1 371,01 €	
- T-TPV	5 154,72 €	11 670,50 €	6 515,78 €	
- T-TDV	3 369,17 €	6 394,70 €	3 025,53 €	
- T-Jeunes	682,12 €	1 685,00 €	1 002,88 €	
Vie du Club Total :	12 363,94 €	8 523,00 €	-3 840,94 €	
Vie du Club	12 318,39 €	8 523,00 €	-3 795,39 €	
- Evénements Ext	45,55 €	0,00 €	-45,55 €	
Fonctionnement Asso	1 923,94 €	9 832,76 €	7 908,82 €	
Cotisations	19 893,67 €	43 657,28 €	23 763,61 €	
Développement	110,00 €	0,00 €	-110,00 €	
Pièces non réparties Total :	73 384,50 €	73 384,50 €	0,00 €	
Total :	156 782,50 €	158 343,14 €	1 560,64 €	

Les stages permettent de financer l'Ecole de Badminton, comme les tournois adultes servent à financer la Performance. Il est important que les adhérents qui profitent des différents avantages, donnent de leur temps à disposition pour continuer à financer le projet du club, notamment sur les événements.

Le Président précise que toute la comptabilité de l'association peut être consultée sur simple demande auprès du Président. Les données financières présentées sont également disponibles au public sur le site internet. Le Président précise que c'est important pour lui car nous sommes une association tout doit être transparent.

Le Président souligne que la mise à disposition gratuite des gymnases est une opportunité à ne pas négliger car elle augmenterait considérablement le budget annuel du club, et de ce fait, le montant de l'adhésion si jamais cette opportunité devait cesser. Aux adhérents d'être conscients de cela et de respecter les consignes fixées par Vienne Condrieu Agglomération et la ville de Vienne pour que cet avantage reste pérenne.

L'excédent de 1 570,64 € servira de réserve pour le projet associatif, à destination :

- De l'Ecole de Badminton pour continuer de développer le projet Jeunes
- Du matériel de communication pour moderniser et afficher les institutions (drapeaux, ...)
- Du Para Badminton pour l'achat de fauteuils roulants spécifiques

Julien précise que sur le prix de la licence, seule une petite part revient à l'association. La plus grosse part revient à la Fédération (répartie entre FFBAD, Ligue AURA et comité Isère).

La Secrétaire rappelle les règles du vote. Chaque membre a 1 vote. Chaque procuration validée représente également 1 vote.

Vote du quitus donné au Trésorier pour sa gestion financière		
Majorité nécessaire Simple (plus de voies POUR que de voies CONTRE)	Nombres de votants	94
	ABSTENTION	0
	CONTRE	0
	POUR	94
Le quitus donné au Trésorier est adopté à l'unanimité.		

SUJET 3 BIS : PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET ET DES TARIFS DE LA SAISON 2025-26

Le budget n'a pas subi de modification majeure par rapport à la saison précédente, mis à part l'intégration des sponsors/mécènes/dons pour le projet d'Amélie MONGENOT. Le budget n'augmente que virtuellement.

Les cotisations ont subi une augmentation générale de 10€, 15€ supplémentaire pour les entrainements adultes et 5€ supplémentaire pour les entrainements jeunes. Cette augmentation se justifie par l'augmentation du prix des volants, que le club tient encore et toujours à fournir aux adhérents des entrainements, pour leur proposer une qualité d'entraînement toujours plus optimale.

Le budget présenté est identique à celui qui a été envoyé avec la convocation pour l'Assemblée Générale.

CLUB BADMINTON VIENNE

Budget Prévisionnel

Exercice du 01/09/2025 au 31/08/2026

export BasiCompta au 03/09/2025

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	28 168,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	31 654,00 €
Achats d'études et de prestations de services	5 995,00 € +	Prestation de services	17 064,00 € +
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 960,00 € +	Vente de marchandises	14 590,00 € +
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 € +	Produits des activités annexes	0,00 € +
Fourniture d'entretien et de petit équipement	6 510,00 € +		
Autres fournitures	12 703,00 € +		
61 - Services extérieurs	3 775,00 €	74 - Subventions d'exploitation	11 200,00 €
Sous traitance générale	3 520,00 € +	Etat (ANS, ARS, ...)	1 500,00 € +
Locations	255,00 € +	Région(s)	2 000,00 € +
Entretien et réparation	0,00 € +		
Assurance	0,00 € +	Département(s)	3 500,00 € +
Documentation	0,00 € +		
Divers	0,00 € +		
62 - Autres services extérieurs	14 831,00 €		

Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 170,00 €	+	Commune(s)	4 200,00 €	+
Publicité, publication	5 276,00 €	+	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00 €	+
Déplacements, missions	8 205,00 €	+			
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €	+	Organismes sociaux (à détailler)	0,00 €	+
Services bancaires, autres	180,00 €	+			
63 - Impôts et taxes	0,00 €		Fédération	0,00 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	+	Fonds européens	0,00 €	+
Autres impôts et taxes	0,00 €	+	ASP	0,00 €	+
64 - Charges de personnel	24 000,00 €		Autres recettes (précisez)	0,00 €	+
Rémunération des personnels	12 700,00 €	+			
Charges sociales	9 200,00 €	+	75 - Autres produits de gestion courante	55 670,00 €	+
Autres charges de personnel	2 100,00 €	+	Dont cotisations	43 170,00 €	+
65 - Autres charges de gestion courante	27 985,00 €	+	76 - Produits financiers	900,00 €	+
66 - Charges financières	0,00 €	+	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	+
67 - Charges exceptionnelles	665,00 €	+	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	+
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	+	79 - Transfert de charges	0,00 €	+
TOTAL DES CHARGES	99 424,00 €		TOTAL DES PRODUITS	99 424,00 €	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	73 623,50 €		87 - Contributions volontaires en nature	73 623,50 €	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	+
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	49 623,50 €	+	Prestations en nature	49 623,50 €	
Personnel bénévole	24 000,00 €		Bénévolat	24 000,00 €	+
TOTAL DES CHARGES	173 047,50 €		TOTAL DES PRODUITS	173 047,50 €	

Résultat : 0,00 €

AXE DE PROJET	CATÉGORIE	CHARGES	PRODUITS	TOTAL
Total pour Bad pour tous		12 340 €	9 000 €	-3 340 €
Total pour Éco-responsabilité		450 €	0 €	-450 €
Total pour École de Badminton		23 483 €	1 000 €	-22 483 €
Total pour Évènements		11 574 €	22 004 €	10 430 €
Total pour Fonctionnement Asso		21 337 €	57 770 €	36 433 €
Total pour Performance		13 920 €	0 €	-13 920 €
Total pour Vie Associative		16 320 €	9 650 €	-6 670 €
Total général		99 424 €	99 424 €	0 €

Catégorie	Type d'adhésion	Montant
Adultes	Jeu libre : 1 créneau par semaine	135 €
	Jeu libre : Accès à tous les créneaux	160 €
	Entraînement : Séance seule	205 €
	Entraînement : Avec accès à tous les créneaux de jeu libre	230 €
Jeunes	Encadré : 1 créneau par semaine	135 €
	Encadré : 2 créneaux par semaine	180 €
	Option sur sélection : Séances individuelles	115 €
	Option accès créneaux adultes (sous responsabilité du représentant légal)	25 €
Minibad	Encadré : 1 créneau par semaine	110 €
	Encadré : 2 créneaux par semaine	155 €
	Option sur sélection : Séances individuelles	115 €

Réduction	Etudiants (sur présentation certificat de scolarité)	-10 €
	Familles	-5 €

Spécifique	Entraîneur bénévole non joueur	0 €
	Adhésion d'une personne possédant déjà une licence valide	100 €

Les adhérents de la saison précédente qui finalisent leur dossier avant le 15 août de cette même saison bénéficient d'un tarif préférentiel.		-10 €
---	--	-------

La Secrétaire rappelle les règles du vote. Chaque membre a 1 vote. Chaque procuration validée représente également 1 vote.

Vote du budget et des tarifs pour la saison 2025-2026		
Majorité nécessaire Simple (plus de voies POUR que de voies CONTRE)	Nombres de votants	94
	ABSTENTION	0
	CONTRE	0
	POUR	94
Le budget et les tarifs de la saison 2025-2026 sont adoptés à l'unanimité.		

SUJET 4 : PRÉSENTATION DU BILAN SPORTIF 2024-25

Julien prend la parole afin de présenter une partie du bilan sportif de la saison écoulée. Le nombre de créneaux d'entraînements pour les adultes est identique à la saison 2024-25. Il en existe 3 :

- Le créneau APPRENTISSAGE : Lundi de 18h30 à 20h15 (Gymnase de l'Isle)
- Le créneau PERFECTIONNEMENT : Mardi de 20h00 à 21h50 (Gymnase de Galilée)
- Le créneau PERFORMANCE : Lundi de 20h15 à 22h00 (Gymnase de l'Isle)

Il y a eu un seul changement, entre le créneau PERFORMANCE et le créneau PERFECTIONNEMENT, afin que les joueurs de la PERFORMANCE puissent rester après l'entraînement ce qui n'était pas possible le mardi soir.

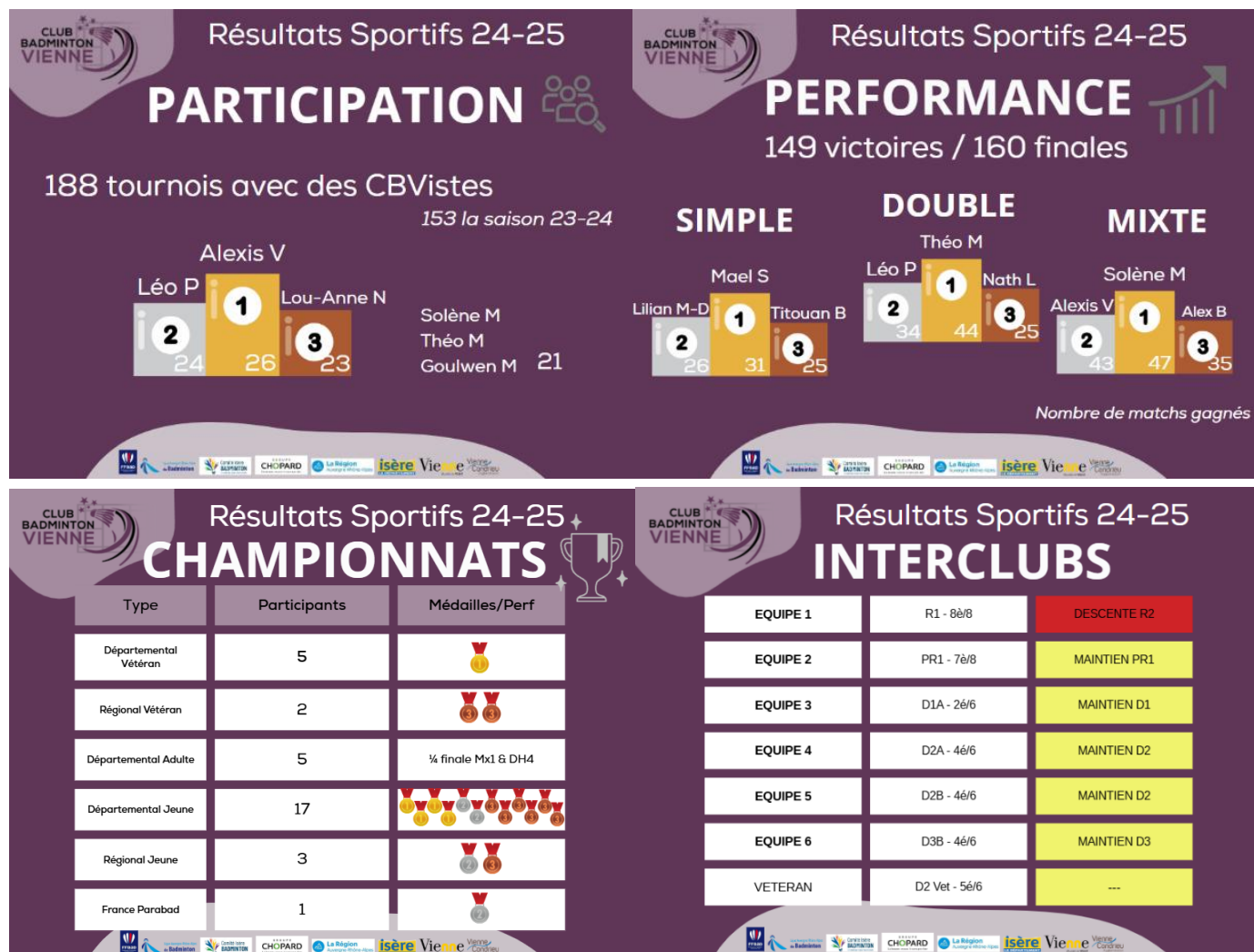
Julien précise que la Commission Performance est représentée par 6 personnes (Robin, Goulwen, Alexandre, Julien, Cédric et Claire) et est assez active pour déterminer les équipes d'interclubs et prendre des décisions sur le côté performance du club. C'est une commission très animée car il y a des désaccords qui sont généralement réglés par un vote final.

Les objectifs de la saison 2025-2026 sont :

- Augmenter la pratique féminine à la compétition
- Augmenter le niveau de jeu sur les 3 groupes
- Augmenter l'assiduité sur les 3 groupes
- Augmenter le nombre de participants aux compétitions pour défendre les couleurs du club
- Garder la cohésion des groupes et l'esprit club
- Continuer les sondages à chaque séance (ça ne prend pas beaucoup de temps à chacun et c'est une marque de respect par rapport à l'entraîneur et à son travail derrière les séances, ça lui fait gagner du temps et de l'organisation)
- Préparer les séances en avance pour les envoyer aux adhérents

Répondre aux sondages ne prend pas beaucoup de temps à chaque membre de l'entraînement. C'est également une marque de respect pour l'entraîneur et le travail qu'il mène en amont et aval des séances. C'est un gain de temps pour l'entraîneur, ce qui lui permet de s'organiser pour que chaque séance se déroule le mieux possible.

Résultats sportifs de la saison 2024-2025



Evènements organisés

Alexandre prend la parole pour parler des tournois et évènements internes organisés tout au long de la saison 2024-2025.

Les deux tournois du club ont bien fonctionné. Cette année, le Tournoi du Pays Viennois se déroulera sur 2 jours et 1 gymnase avec 2 tableaux contre 3 jours, 2 gymnases et 3 tableaux l'an passé. En effet, l'association n'a actuellement pas assez de bénévoles engagés. L'absence de simple à ce tournoi sera palliée par :

- Un Kill (Tournoi en soirée) de simple
- Un tournoi de simple sur un samedi

Le club a été représenté dans de nombreux tournois et championnats départementaux grâce à la participation active de ses compétiteurs. La première édition du « Elles au Bad Tour » a bien fonctionné, avec une participation suffisante de joueuses.

Les trois tournois financés par le club ont attiré beaucoup de monde et le fonctionnement sera reconduit cette année. Le club prend à sa charge 2 tournois et évaluera la possibilité d'en prendre un troisième en fonction des finances en

cours de saison. Ces tournois ont pour objectif de fédérer les compétiteurs et de se déplacer en plus grand nombre. Cela permet de motiver ceux qui font moins de compétitions d'ordinaire.

Pratique féminine

Sur 289 badistes, 101 sont des joueuses représentant 34,95% du club cette saison contre 37% la saison précédente. A ce stade, le pourcentage est de 35,85% pour la saison 2025-2026. Le club recense 59 compétitrices sur la saison 2024-25.

Le développement de la pratique féminine n'est plus inscrit dans le projet du club mais des actions sont quand même menées comme l'organisation d'une étape du « Elles au Bad Tour » ou des créneaux d'entraînement individuel.

N'hésitez pas à solliciter le Comité Directeur si vous avez des idées pour promouvoir cette pratique :

- Créneau 100% féminin ponctuels
- Stage 100% féminin
- Invitations d'autres joueuses des clubs voisins

Le club envisage de faire un tournoi 100% féminin.

Para Badminton

Cette discipline fait partie intégrante de l'axe de développement du club « Badminton pour tous », inclus dans le projet 2024-2028. Actuellement, nous menons deux actions concrètes auprès de deux joueuses : *

- Rachel LARDIERE, une joueuse fauteuil qui bénéficie d'un entraînement dédié par Patrick MASI le mardi soir.
- Amélie MONGENOT, une joueuse de petite taille qui bénéficie de plusieurs séances gérées par Cédric BOUVIER et Alexandre BECLERE.

Il est important de noter qu'un(e) deuxième joueur(euse) fauteuil peut être intégré sur le créneau du mardi soir.

Le Club Badminton Vienne tient à féliciter ces deux joueuses pour leur participation au Championnat de France Para Badminton. Nous souhaitons aussi remercier Isa et Patrick qui sont très engagés sur la question du Para Badminton.

Eco-Responsabilité

L'association dispose de cartons Compo Plumes. Ce sont des boîtes en carton permettant le recyclage des volants. Seuls les volants très abîmés peuvent y être placés. Les autres volants, encore utilisables, sont gardés pour les entraînements et la chauffe.

Le club a investi dans de la vaisselle réutilisable pour tous les tournois : assiettes/ verres/ couverts. Un tri sélectif des déchets est systématiquement mis en place sur chaque évènement, en plus des poubelles jaunes (verre, composte, coquilles d'œufs).

SUJET 5 : PRÉSENTATION DE LA SAISON 2025-26

Pour la saison 2025-2026, le club dispose de créneaux particuliers au gymnase de Galilée : 13/10, 17/11, 15/12, 19/01, 23/02, 23/03, 20/04, 18/05, 22/06.

Les tournois en soirée se dérouleront les 20 octobre, 12 février, 9 avril et 27 août.

Le Tournoi du Pays Viennois se tiendra le week-end du 1^{er} et 2 novembre 2025.

Le plateau Minibad et une Rencontre Départementale Jeunes (RDJ) est organisée sur la même journée, le 29 novembre.

Le Tournoi de Doubles Viennois sera organisé les 14 et 15 février 2026.

Le tournoi de simple se fera le 11 avril sur une seule journée.

Le 31 mai, un Tournoi Départemental Jeune (TDJ) sera organisé.

Le Président rappelle la mise à disposition gratuite des gymnases par Vienne Condrieu Agglomération et par la ville de Vienne. Il est donc demandé aux adhérents d'en prendre soin.

Véronique BETTA évoque l'idée d'organiser un tournoi SALADE à l'Isle, un soir d'entraînement (veille de vacances scolaires) pour essayer de réunir plus de monde. Des bénévoles hors Comité Directeur peuvent se manifester s'ils souhaitent l'organiser.

Cette année, les tournois pris en charge à 100% par le club sont :

- Sorbier, les 11 et 12 octobre
- Saint Alban de Roche, les 28 février et 1^{er} mars
- Beaurepaire, les 21 et 22 mars (selon le budget)

L'adhérent s'inscrit de manière autonome et l'association remboursera par suite d'un formulaire.

Le 12 décembre, le Club Badminton Vienne organise une soirée cohésion, ouverte uniquement aux adultes licenciés. Une question est posée sur la participation des jeunes à cette soirée. Le Président précise que pour une histoire de responsabilité, cet évènement n'est ouvert qu'aux adultes. C'est le premier évènement de ce type qui est organisé, le CD a voulu commencer simplement. Peut-être que les prochaines éditions seront ouvertes aux jeunes sous certaines conditions (présence d'un représentant légale par exemple)

Le 20 juin (date à confirmer), le club fêtera ses 30 ans. Cet évènement sera ouvert à un plus large public mais reste à déterminer (conjoint par exemple)

La vente de volants et la vente de textiles seront disponibles tout au long de l'année.

Formations


CALENDRIER DES FORMATIONS
Encadrant Technique Bénévole de club (ETB)

FILIERE ENTRAÎNEMENT
contact : thomas.champagnat@badminton-isere.org

MODEF
4 & 5 octobre 2025 (01)
11 & 12 octobre 2025 (02)
25 & 26 octobre 2025 (03)
1 & 2 novembre 2025 (04)
15 & 16 novembre 2025 (05)
15 & 16 novembre 2025 (06)

ENTRAÎNEMENT BÉNÉVOLE 1 (001)
8 & 7 décembre 2025 (01)
30 & 31 mai 2026 (02)

ENTRAÎNEMENT BÉNÉVOLE 2 (002)
8 & 9 novembre 2025 (01)
6 & 13 janvier 2026 (02)

FILIERE ANIMATION

ANIMATEUR CRÉNEAU
Département : 26 / 07
- 15 & 16 nov. 2025
- 7 & 8 fév. 2026
- 11 & 12 avril 2026

ANIMATEUR CLUB
Département : 73
- 28 fév. & 1^{er} mars 2026
- 4 & 5 avril 2026
- 30 mai 2026


CALENDRIER DES FORMATIONS
Gestionnaire Et Organisateur de compétition (GEO)

GESTIONNAIRE ET ORGANISATEUR DE COMPÉTITION 1 (GEO 1)
27 & 28 septembre 2025 (01)
28 septembre 2025 (02)
4 & 5 octobre 2025 (03)
4 & 5 octobre 2025 (04)
11 & 12 octobre 2025 (05)

GESTIONNAIRE ET ORGANISATEUR DE COMPÉTITION 2 (GEO 2)
15 novembre 2025 (01)
30 novembre 2025 (02)
4 janvier 2026 (03)

ANNEXE (74)
30 septembre 2025 (01)
14 octobre 2025 (02)
4 novembre 2025 (03)
28 & 29 novembre 2025 (04)



Les formations sont ouvertes aux jeunes. N'hésitez pas à vous rapprocher de Cédric BOUVIER si vous avez des questions.

Pour les jeunes qui disposent du Pass'Sport, il existe une formation Premiers Secours gratuite et non déduite du financement Pass'Sport.

Une question est posée sur la nouvelle catégorie Intergénération mais le club ne se penche pas sur le sujet pour le moment faute de temps à consacrer à cette évolution. L'association préfère attendre le retour des tournois d'autres clubs. Comme pour les volants carbone, l'association n'en propose pas encore en attendant de voir l'évolution de ce type de volant.

Le Président demande s'il y a d'autres questions. Il n'y en a pas.

SUJET 6 : VOTE POUR L'ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU C. D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle les conditions pour être éligible au Conseil d'Administration ainsi que les conditions d'élection qui sont détaillées dans les statuts. Il rappelle que le mandat de 4 ans a débuté en juin 2024 et que les nouveaux membres élus s'intègrent à ce mandat en cours.

Nombre de places totales au CA :
hommes

16 avec une répartition prioritaire de 6 femmes et 10

Le Président précise qu'il s'agit d'un vote d'adjonction de nouveaux membres, pas de l'élection d'un CA au complet. Les nouveaux membres sont élus pour la durée du mandat restant. Le scrutin est uninominal à 2 tours.

Le mandat actuel est valide jusqu'en juin 2028. Trois membres ont actuellement démissionné :

- Jean-Claude BERNOLLIN
- Véronique BETTA
- Pascal VACCARO

Actuellement, le CA est composé de 4 femmes et 4 hommes. 8 places sont disponibles. Le CA a validé en amont de l'AG la participation de Brice KALFANE en remplacement de Jean-Claude BERNOLLIN.

Le tableau ci-après résume les candidats et donne le résultat des votes de chaque scrutin avec les membres élus :

Le Président demande quels sont les adhérents qui souhaitent se présenter à un poste au Conseil d'Administration :

- Anaïs PAQUET
- Sébastien RIZZO

Vote pour l'admission d'Anaïs PAQUET au CA		
Majorité nécessaire Absolue	Nombres de votants	94
	ABSTENTION	0
	CONTRE	0
	POUR	94
L'admission d'Anaïs PAQUET est validée à l'unanimité.		
Vote pour l'admission de Sébastien RIZZO au CA		
Majorité nécessaire Absolue	Nombres de votants	94
	ABSTENTION	0
	CONTRE	0
	POUR	94
L'admission de Sébastien RIZZO est validée à l'unanimité.		
Vote pour l'admission de Brice KALFANE au CA		
Majorité nécessaire Absolue	Nombres de votants	94
	ABSTENTION	0
	CONTRE	0
	POUR	94
L'admission de Brice KALFANE est validée à l'unanimité.		

SUJET 7 : QUESTIONS DIVERSES

Le Président demande si les participants ont des questions. Aucune question n'est posée.

Des échanges de questions entre les membres de l'assemblée et Mme Dutron ont eu lieu. À la suite de ces échanges Mme Dutron n'a pas souhaitée prendre la parole du fait d'avoir déjà échangée avec les adhérents présents.

La séance est levée à 22h02

Fait à VIENNE le 26 septembre 2025

Le Président de séance

Florian MARY



Les Secrétaires de séance

Léa BARC et Solène MARGUIN

